

Prospectus de l'Abbeille.

ANNONCE d'une nouvelle feuille pourait sembler téméraire, si l'on n'examinait que la multiplicité, ou la mérité de celles existant déjà dans cet Etat. Mais si l'on considère l'étendue de la population, si l'on compare le rapport du nombre de souscripteurs avec celui des citoyens intéressés à la chose publique; si l'on fait attention ensuite à la progression des journaux dans ce pays, l'on ne pourra disconvenir qu'il n'existe aucune proportion entre la quantité de nos journaux, et celle des gazettes du Nord, eu égard à la population respective.

Si donc il paraissait un Journal destiné à traiter des intérêts locaux, qui entretint les citoyens de ce qui les touche de plus près, tel que les délibérations des Chambres Législatives et du Conseil de Ville, les décisions des Tribunaux &c. : qui, tout en traitant de la politique intérieure, ne négligerait pas la politique extérieure; qui, de plus, présenterait quelques fleurs littéraires dans le champ souvent aride de la politique; nous ne doutons pas qu'une telle feuille ne put obtenir quelque succès.

Mais si, au désir d'être agréable au public, par la contexture du Journal, l'Éditeur, pénétré des inconvéniens des souscriptions et des avances faites, offrait un simple abonnement au mois, il n'est pas douteux que, ne pouvant considérer cette entreprise comme une spéculation purement mercantile, l'on ne fût tenté de faire une épave et peu coûteuse, et dont le résultat pourrait être plus ou moins intéressant.

Telle est précisément l'offre que nous faisons ici à nos Concitoyens. L'ABBEILLE leur dédicte le fruit de son labeur, et c'est à eux d'apprécier son travail, et de la récompenser par leur protection solennelle.

L'Éditeur cherchera à donner à sa feuille le plus d'intérêt qu'il pourra; il étendra toute discussion personnelle, et se refusera même à admettre dans ses colonnes aucune pièce offensive. Le ton de réserve convenable, et prescrit par le bon goût, régnera dans cette gazette; et si jamais l'Éditeur était en butte à quelque attaque personnelle, le silence le plus absolu ferait sentir aux agresseurs l'inutilité d'une récidive.

CONDITIONS :

L'ABBEILLE paraîtra les Mardis, Jeudis et Samedis de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est d'un AN, payable à la fin de chaque mois; et les abonnés paieront, en payant le mois échu, lorsque leur livraison sera de cesser de recevoir la feuille.

Les avis se payent une phrase par carré, (20 lignes ou moins), pour la première fois, et 50 cent pour chaque insertion subséquente; et si l'on désire qu'un avis soit mis dans les deux langues, on payera double.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 6 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LAVINIA, capt. G. Fowler.

Le navire HAWKINS, capt. Waterman.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public s'enter sur l'exécution dans le départ de ces navires. L'Éditeur part de New-York, est fixé aux lettres de chaque mois. 1 sept. **Foster & Hutton.**

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot OHIO, capt. Garvin, partira sous le plus bref délai. Pour le ou passage, s'adresser à 1 sept. **Ths. Tobey.**

POUR NEW-YORK,

Le beau brick HARRIET, capitaine partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 1 sept. **John Clark, 53, rue de la Nouvelle-Orléans.**

POUR NEW-YORK,

(Un des paquebots de la nouvelle ligne.) Le beau navire TENNESSEE, capt. partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au-dessous du marché, ou à 1 sept. **Foster & Hutton.**

Pour la Mobile ou Pensacole,

La goélette POMONE, capitaine A. Lange, est en ce moment mouillée au Bassin de la Nouvelle-Orléans, et sera prête à partir à l'instant. Cette goélette est solidement construite et toute neuve. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à 1 sept. **A. LANGE.**

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires. Le bateau à vapeur, fin marcher COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de Papez-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. ou à 1 sept. **John Hagan & Co. rue du Canal.**

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements. Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Lacroix, part d'ici tous les Jedis, à dix heures de matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 1 sept. **Joseph T. Bauduc.**



Notes des ventes publiques

qui se feront aujourd'hui et demain.

Par Geo. W. & Co. de la cotoande, des corbeilles, bas, mouchoirs, bonnets de paille, etapeaux de laine, sigares, carabines, linges fins, du sucre, savon, vis, rum, genièvre, fromage, thé, ébénisterie, vernis, capres, olives, anchois &c.

A l'encan de T. Mouy, des marchandises et d'acier, des commestibles, &c.

PAR F. DUTILLET.

PAR ordre de l'honorable Térance Leblanc, juge de la paroisse St-Jean Baptiste, le 13 de Septembre courant, j'exposerai en vente à la Bourse de Hewlett, à midi, un Terrain situé au sud-est de la rue Edouard et 150 de profondeur, mesuré français. Ledit terrain sera vendu avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et provient de la succession de feu Etienne Villier, négre libre. Conditions, payables en Mars 1828, l'acquéreur donnant un billet endossé à satisfaction et à domicile en ville. 1er sept.

PAR DUCAYET & DOMINGON.

PAR ordre du syndic de la faillite de L. & M. Commagère, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 25 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans; borné d'un côté par l'habitation d'Antoine Foucher jr. et de l'autre par celle de N. B. Le Breton et C. Derbigny. Conditions : \$1100 payables en tout Mars 1828, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque. 1er sept.

MARCHANDISES—En débarquement de ce navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sous-signés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 3 ditto mouchoirs, 3 ditto mouchoirs bandana, de coton, 2 ditto satinets bleus, 2 balles de bombazet, couleurs assorties, 1 ditto couvertes de rose, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto osaburgs. Ces marchandises, avec ce qu'ils avaient précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables. 1er sept. **Sobary, Denton & Co. No. 40 rue de Chartres.**

Confitures de la Havane. Le sous-signé vient de recevoir du brick Gédéon Grove, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangées dans des boîtes de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y a de citrons, gingembre, ananas, limons, oranges et goyaves. Il vend aussi de jus de citrons, par barils, gallons et bouteilles. 1er sept. **Wm. Smith, rue Bienville, 43.**

une belle paire de jeunes Bœufs de tire, dressés à la charrue et à la charrette.—S'adresser au bureau de cette feuille. 1er sept.

Animaux Epaves. Il a été conduit aux épaves, le 20 août, un mulet brun, estampé sur l'épaule gauche d'un A, diverses marques espagnoles sur la cuisse et sur la queue, P L sur l'épaule droite. Une vache brune, borgne de l'œil gauche, estampé sur la cuisse gauche J L, et une étagère espagnole. Un cheval isabelle, œil noir, les deux pieds de derrière blancs, estampé sur l'épaule gauche M, et sur la cuisse, du même côté, d'une étiquette ressemblant à un A. Un poulain gris, le bout du nez blanc. Si d'ici au 14 Septembre, ces animaux ne sont pas réclamés, ils seront ledit jour, vendus à l'encan à 4 heures après-midi. Paroisse Jefferson, 21 août 1827. **Guy Duplantier, syndic.**

A LOUER. TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encroisement de la rue Madison, et de deux autres situées avec entresols, deux cubaines à étages, &c. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sous-signé, à la Branche Banque des Etats-Unis. 1er sept. **F. N. HUGON.**

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a : Coton de 3-4 et 4-4. Idem feru 3-4 et 4-4. Gingas, Plaide, Tickings, Mouchoirs, toile d'Irlande, Rabans, batiste, peignes, Toile de Russie, osaburgs, Couvertes, &c. 4 sept. **S. W. OAKLEY & Co.**



J. B. FAUCHET, sellier et carrossier, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son atelier rue de Chartres, entre Toussaint et St. Louis, où il exécute toute espèce d'ouvrages concernant sa profession, avec promptitude, et à des prix modérés. 1er septembre.

Nouvel assortiment de Chapeaux. Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du sous-signé, un assortiment de Chapeaux fins et communs, en gros et en détail, provenant des premières fabriques de New-York. 1er sept. **T. B. KEELER, rue du Canal.**



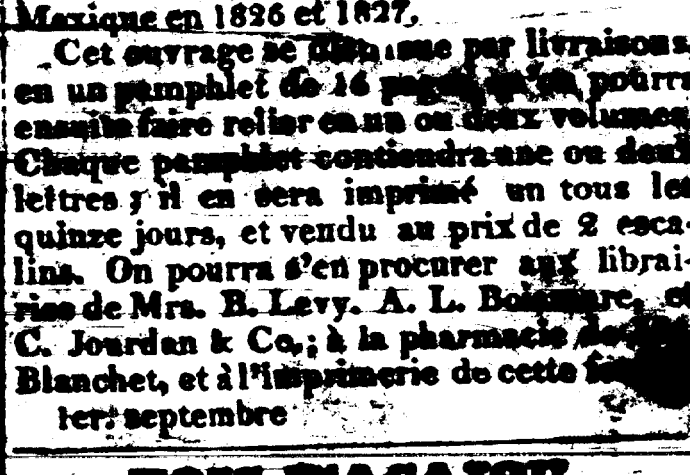
WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee, 60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets. 1er sept.

DOUBLONS—60 Doublons Colombiens, à vendre par 1er sept. **T. Tobey.**

Mairie de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$7.50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, trente sept onces de pain pour un escalin.—Nouvelle-Orléans, 31 août 1827. **J. Roffignac, maire.** 1er septembre.

Lettres sur le Mexique, ou Guide du Voyageur. Ces lettres, le gouvernement des Médecins, et des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a voyagé au Mexique en 1826 et 1827. Cet ouvrage se vend par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, et on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Bolandier, et C. Jourdan & Co.; à la pharmacie de Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille. 1er septembre.

BOIS D'ACAJOU. A VENDRE—18,698 pieds de BOIS d'ACAJOU de St. Domingue (Nissan) qualité supérieure. Plus, 27 sacs de CARRÉ de cette espèce. 1 sept. **Legriel & Henry.**



Le sous-signé étant ici Agent de Mr. Wm. Prince, de New-York, informe les personnes qui desireront faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des semences, qu'en lui remettant leurs ordres écrits, il s'engage de les leur expédier avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix. **DESMARE, Rue St. Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.** N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept.

A VENDRE, en débarquement de la gabote MÉTANIE, capitaine Mazel, 4 balles soies, 3 boucands crème de tartre, 3 do. verdegria. 1 sept. **H. Perret & Charbonnet.**

POIN—120 sacs Poin, à vendre par 1er sept. **A. BIOTAT, rue Toulouse No. 188.**

A VENDRE, 2 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses de coton pour femmes; 1er sept. **Currell, Lessassier & Kishaw.**

LOTTERIE De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE. 3e CLASSE. Autorisée par l'Etat de la Louisiane. Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre.

PROSPECTUS. 1 Lot de \$10,000 est... \$10,000 1 Lot de 8,000 est... 8,000 1 Lot de 6,000 est... 6,000 1 Lot de 6,000 est... 6,000 1 Lot de 5,000 est... 5,000 1 Lot de 4,000 est... 4,000 6 Lots de 1,000 est... 6,000 12 Lots de 500 est... 6,000 136 Lots de 100 est... 13,600 780 Lots de 10 est... 7,800 7800 Lots de 5 est... 39,000

8,760 Lots { 24,360 billets } 121,800
15,000 Billets { à 6 piastres }

23,360 billets à \$6. Dans cette loterie composée de 30 Numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30-999 avec deux, et 7,000 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,000, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une urne le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux; et le billet qui aura les 1er, 2me, et 3me numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2 \$3000
2, 1 et 3 2000
2, 3 et 1 1000
3, 1 et 2 500
3, 2 et 1 400

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à 500

Les 56 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 10

Les 7,000 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 10

Le billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les billets sont payables quatre fois par semaine, et sont en dépôt chez M. RIBETTY, Commissaire de la Lotterie, L. POISSON.

Administrateur, Ayant fait tous les ordres de la Lotterie, et sera exécuté avec promptitude. S'adresser à 1 sept. **J. C. WANDER, No. 106.**

PHARMACIE DE DUFRENOY. La déb. vend. de la do. de 4 do. ple. 3 do. eau de

TOUTES les personnes qui succèdent de leurs parents, sont priées de venir leurs comptes dans la quinzaine de sous-signé, notaire, demeurant en cette ville, à l'effet d'ouvrir les successions; et toutes les personnes auxquelles la succession dudit défunt peut appartenir, sont priées de venir se faire connaître au notaire, dans le délai d'un mois, lesdits comptes et le montant de leur créance. 1er sept. **J. GAUTIER.**